

Département de la Seine-Maritime
Arrondissement de Dieppe
Canton de Saint Valéry en Caux
COMMUNE
Du
Bourg-Dun
76740

Le 7 avril 2017

Réunion de conseil municipal en date du 11 avril 2017 à 10 h

Étaient présents : Mmes Aublé Christine, Sophie Bréant, Gisèle Leprince, Lucie Pupin,
MM Rémi Delelis, Philippe Dufour, Antoine Giscard d'Estaing, Bernard Levasseur, Gérard Pouchin
Absents : Mme Véronique Renault Leberquer, M Fabien Dolé

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

Compte administratif N° 350

M le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture concernant la participation du maire au vote du compte administratif 2016

Le conseil municipal élit Mme Gisèle Leprince, doyenne et présidente.

M le Maire ne participe pas au vote du compte administratif 2016 celui-ci présente un montant de dépenses de fonctionnement de 645 296.66 € et de recettes de 724 312.17 € avec un report de 2015 de 206 958.81 €, soit 285 974,32 €. Les membres approuvent le compte administratif 2016.

Un montant de dépenses d'investissement de 561 997,06 € et de recettes de 754 192.95 € avec un report de 7 049,32 € soit 199 245,21 €.

Affectation du résultat d'exploitation qui apparaît au compte administratif 2016 pour la somme de 285 974,32 €

Affectation du résultat d'investissement pour 199 245,21 €

Un montant de reste à réaliser en investissement pour 49 310 € en dépenses et 10 160 € en recettes.

Budget Primitif 2017 N° 351

Le budget primitif 2017 présente un montant de dépenses et de recettes de fonctionnement de 576 903€. Un montant de dépenses et de recettes d'investissement de 423 507 €.

Les membres approuvent le budget présenté par M le Maire.

Investissements pour 2017

Achat d'un groupe électrogène, de panneaux. Travaux d'accessibilité handicapés sur les pelouses entre la mairie et l'ancienne école pour les travaux d'accessibilités des bâtiments communaux.

réfection du logement au-dessus de l'épicerie, réfection du logement de l'école, travaux à l'église l'étude géotechnique pour sonder le sous-sol de la tourelle de l'église.

Taux des taxes locales N° 352

	Commune +syndicat	+Entre Mer Lin	= total	CCCA + Commune = total	
	2016	2016	2016	2017	2017
Taxe habitation	12.75 %	+ 0.988 %	+ 3.17 %	= 16.91 %	13.15 % + 1.72 % = 14.87 %
Taxe foncière	12.97 %	+ 1.71 %	+ 2.81 %	= 17.49 %	17.15 % + 1.76 % = 18.91 %
Taxe FNB	26.19 %	+ 3.54 %	+ 5.22 %	= 34.95 %	20.97 % + 3.55 % = 24.52 %
CFE	16.70 %	+ 5.02 %	+ 2.22 %	= 23.94 %	10.90 % + 2.26 % = 13.16 %

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a les compétences :

voirie (elle va prendre en charge le remboursement de l'emprunt de la commune, les travaux de voirie effectués dernièrement),

électricité (elle va prendre en charge les remboursements des emprunts du SDE 76, les travaux de mise en souterrain),

le transport scolaire

ces dépenses ne sont plus à charge de la commune

délibération participation CCAS N° 353

Les membres du conseil municipal décident de financer le CCAS pour 2890 euros.

Cabine téléphonique

M le Maire informe que la cabine téléphonique de la cité la petite plaine va être démontée. Son activité est par ailleurs proche de 0.

Animations

Concert avec All That Joy le dimanche 9 avril à 17 h à l'église, entrée libre

Fiel Trial les 12 et 13 avril

Théâtre « le chut de l'histoire » dimanche 30 avril à 20 h 30 à la salle René Prouin, entrée libre

Repas des anciens le dimanche 14 mai

Samedi 20 mai pierres en lumière à l'église

Jeudi 25 mai marché aux végétaux sur les pelouses et exposition dans le cadre de la Fête de l'Estampe

Mercredi 21 juin fête de la musique

Dimanche 25 juin foire à tout, marché artisanal, repas champêtre, exposition de miniatures agricoles

Samedi 1 juillet à 20 h 30 concert d'Art Sacré avec Eric de Fontenay et ses élèves

7,8, 9 juillet : festival du lin

Dimanche 7 août : kermesse

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 15